

UFF GLOBAL OBLIGATIONS C

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux

02/11/09

Reporting mensuel au 31 août 2020 **Eligible Compte-titres**

Objectif de gestion du fonds maître Global Obligations M

Le fonds cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure ou égale à l'EONIA +2% net de

La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître du fait des frais de gestion propres au fonds nourricier.

Echelle de risque ³ 3 RISQUE FAIBLE RISQUE FORT

Gestionnaire financier du

fonds maître

Principaux risques supportés par le fonds

Risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs dits de "haut rendement", risque lié aux marchés des pays émergents (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

Caractéristiques du fonds

Forme juridique: FCP de droit français **Code ISIN:** FR0010801241 Société de gestion : Myria AM Date de création :

Commercialisateur : Union Financière de France Banque Fréquence de valorisation : Hebdomadaire

Nourricier du fonds maître (1): Global Obligations M Devise de cotation : EUR

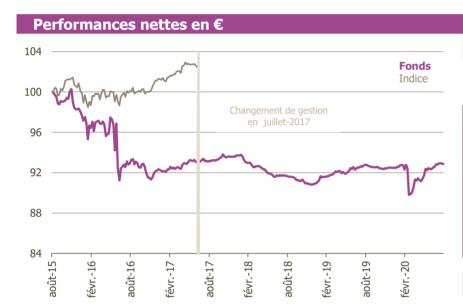
Durée minimum de placement recommandée : Frais de gestion max du fonds : 1,00 % TTC

Frais de gestion max du maître : Affectation des résultats : Capitalisation

Valeur liquidative au 27/08/20 94,55 € **Encours de la part C** 9,4 M€

Encours du fonds maître 79,8 M€

(1) Le fonds nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de son fonds maître, hors liquidités accessoires



(source Europerformance)

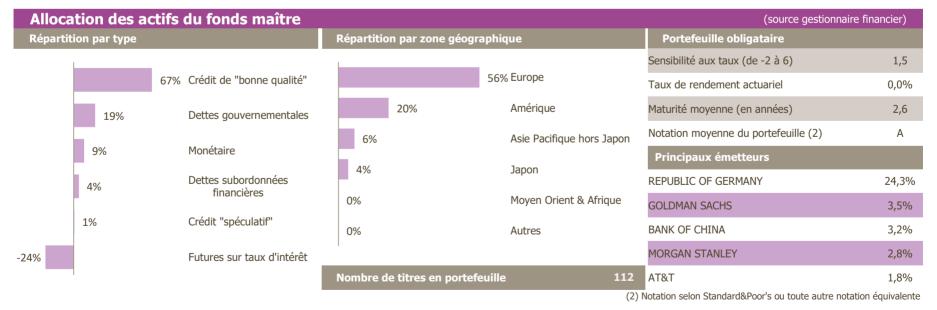
Le fonds n'a pas d'indicateur de référence (3)

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

Performances annuelles Performances cumulées **FCP FCP** Indice Période Indice Année 1 mois 0,1% 2019 1,8% 2020 0,4% 2018 -2,9% 0.1% 2017 1,5% 1 an 0,5% 3 ans -0,2% 2016 -6,2% 5 ans -7,1% 2015 -2,8% 1,3%

Volatilité du fonds sur 3 ans : 2% (3) Suppression de l'indice composite 15% Eurostoxx® NR + 85% Eonia le 04/07/17 suite à un changement de stratégie d'investissement

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps



^{*} Le fonds commun de placement se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés des actions et dans une moindre mesure des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection. Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au

jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/réglement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/réglement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de